

Dépenses de santé et coût de la dépendance des personnes âgées selon différentes catégories de dépendance

Code projet : Racdeppa

Equipe : Maude Espagnacq, Sylvain Pichetti, (Irdes)

Stage : Eva De Almeida (avril-octobre 2021)

Période de réalisation : 2019-2022

Données : Capacité aide et ressources des seniors (Care), Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniiram), Handicap Santé ménages (HSM), Échantillon généraliste de bénéficiaires (EGB)

Contexte et objectifs

Le coût de la dépendance est une question étudiée depuis près d'une décennie. Des estimations ont été réalisées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) : en 2010, entre 26 et 34 milliards d'euros ont été dépensés en France. Les estimations sont larges selon les critères retenus, et le coût pour l'individu est peu étudié. L'enquête Capacité aide et ressources des seniors (Care) ménages de 2015 a été appariée aux données du Sniiram et sera appariée aux données des départements et aux revenus sociaux et fiscaux. Elle va donc permettre d'estimer le coût de la dépendance pour la société mais également pour les personnes dépendantes. Ce projet s'inscrit dans la continuité de travaux de l'Irdes, basés sur l'enquête Handicap Santé Ménages (HSM) et l'Échantillon généraliste de bénéficiaires (EGB), qui portent exclusivement sur les restes à charge sanitaires des personnes handicapées.

Ce projet permettra d'estimer le coût sanitaire de la dépendance pour l'Assurance maladie, en distinguant plusieurs approches de la dépendance, et le reste à charge pour le bénéficiaire. Cela permettra d'analyser la variabilité de la dépense et du reste à charge, tant en niveau qu'en structure, selon les différentes catégories de dépendance. Comme dans nos travaux précédents sur les personnes ayant recours à l'aide humaine, les restes à charge extrêmes seront étudiés de façon spécifique.

Dans un second temps, l'enquête Care appariée aux données des Conseils départementaux permettra de compléter à la fois les dépenses de la nation au titre de la dépendance et le coût pour l'individu (le ticket modérateur variant selon les revenus du bénéficiaire) et d'estimer ainsi le reste à charge total du bénéficiaire (au titre du soin et du maintien à domicile). L'avantage de l'enquête Care est qu'elle permet d'estimer ces dépenses, y compris pour les personnes qui ne recourent pas aux dispositifs existants pour limiter leur reste à charge. A plus long terme, quand les données de revenus fiscaux et sociaux seront disponibles, une estimation des taux d'effort pourra être réalisée.

Méthodologie

Une première étape de réflexion portera sur la manière d'appréhender la dépendance en confrontant différentes approches (Aggir, Katz, système de mesure de l'autonomie fonctionnelle-Smaf-, recours à des aidants...). Une réflexion sera également menée sur les données de l'Assurance maladie pour identifier les actes potentiellement traceurs de la dépendance (toilette réalisée par une infirmière, actes de surveillance, usage d'aides techniques,...), à l'instar de la réflexion en cours dans le cadre du projet Fish (Faisabilité de l'identification des situations de handicap) sur les personnes de moins de 70 ans à risque de handicap.

Les populations une fois identifiées, nous analyserons les distributions de dépenses et de restes à charge ainsi que leur concentration.

Par ailleurs, nous chercherons à appairer les individus repérés dans la première étape comme dépendants à des individus non dépendants à partir de caractéristiques comparables, afin d'estimer le coût de la dépendance filtré du coût du grand âge.

Avancement :

2019 : Passage au Comité d'expertise pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (Cerees) [avis favorable] : en attente de l'autorisation de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil)

2020 : Convention Drees/Irdes accès aux données détaillées

2021 : Analyses

2022 : Publications

Valorisation

Recours à l'aide professionnelle des personnes âgées dépendantes à domicile : quels sont les profils les plus à risque de restes à charge catastrophiques ? / S. Pichetti, E. De Almeida & M. Espagnacq, 44^{es} Journées des économistes de la santé français (JESF), 7-9 décembre 2022, Lille.

Projets de publications : *Questions d'économie de la santé* et articles à comité de lecture.

Pour plus d'informations

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/personnes-agees/article/les-enquetes-capacites-aides-et-ressources-des-seniors-care>

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux données collectées dans le cadre de cet appariement. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès, de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé directement auprès de la Drees, par mail : Drees-Care@sante.gouv.fr. Pour toute information concernant l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection personnelle de l'Irdes : dpo@irdes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Cnil.